



## Plan des mobilités durables

Réunion Bureaux des Conseils de quartier

18 mai 2022



# INTRODUCTION

- ▶ **Présenter l'équipe et la méthode du Plan des mobilités durables**
- ▶ **Présenter les étapes déjà réalisées et les étapes en cours**
- ▶ **Recueillir les attentes des Bureaux des Conseils de quartier vis-à-vis du PMD**

1. **Présentation de l'équipe**
2. **Présentation de la méthodologie**
3. **Planning global**
4. **Temps d'échange sur les attentes vis-à-vis PMD**



# 1. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

## ► Une équipe pluridisciplinaire, expérimentée

### EQUIPE DE PILOTAGE



#### CHEFFERIE DE PROJET

**Dalila ZEGAGH**  
Chef de projet

### EQUIPE DE PROJET

**TERRITOIRE ET  
MODES ACTIFS**

**Dalila ZEGAGH**  
**Nicolas PORTZER**

**INTERMODALITÉ ET  
TRANSPORTS COLLECTIFS**

**Loïc SEITE**  
**Anna MICHAÏLOVSKY**

**INTÉGRATION  
PAYSAGÈRE ET URBAINE**

**Angélique LACROIX**

**VOIRIE/CIRCULATION  
/STATIONNEMENT**

**Raphaël BONSANG**  
**Sébastien PETITIMBERT**

**CONCERTATION ET  
COMMUNICATION**

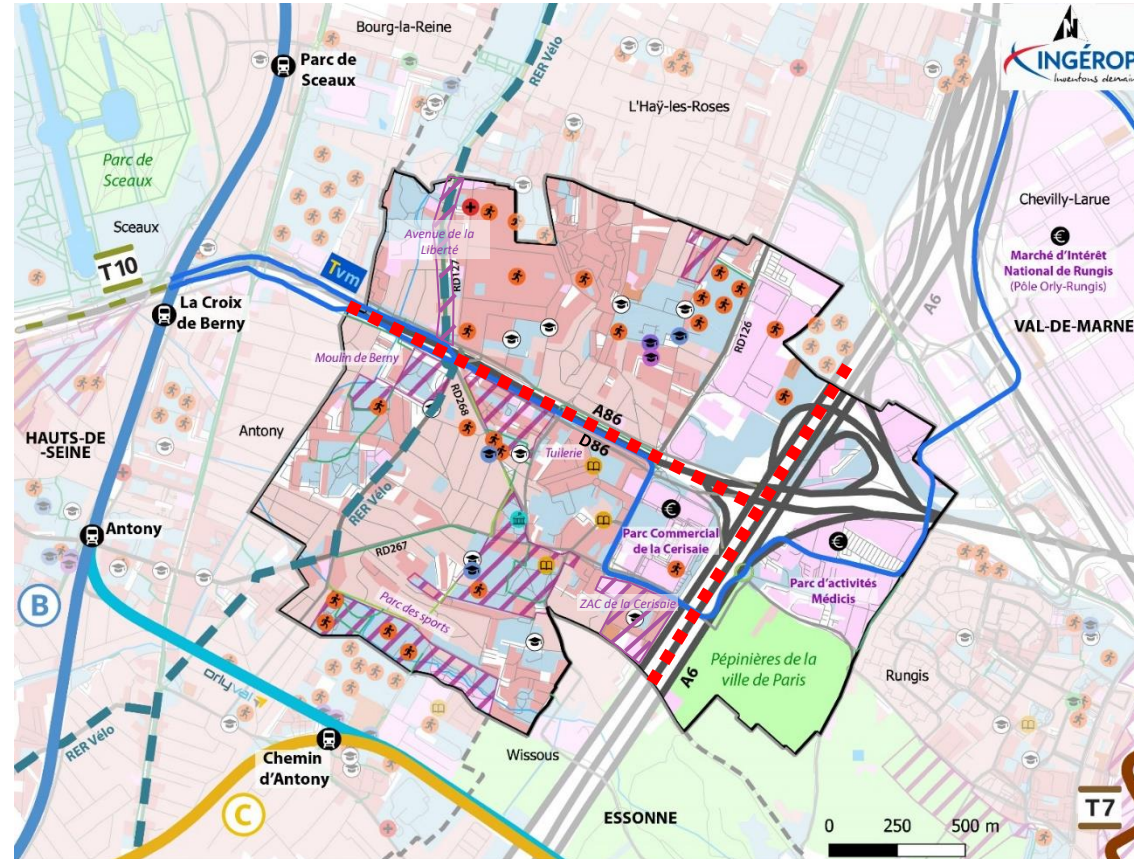
**Sophie RAPATEL**  
*Bureau de graphistes  
et de chargés de  
communication*



## 2. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE

## ► Enjeux du Plan des mobilités durables

- **Améliorer les conditions de déplacements**
- **Réorganiser la circulation pour une cohabitation apaisée de tous les modes de déplacement** : améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la route
- **Optimiser le stationnement** : adapter la place des véhicules terrestres à moteur selon les différents secteurs
- **Encourager les mobilités douces et l'utilisation des transports en commun**
- **Favoriser un meilleur partage de l'espace public** pour toutes et tous



**Modes d'occupation du sol**

- Eau
- Cours d'eau
- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Équipements
- Activités
- Forêts, milieux semi-naturels et espaces agricoles

**Réseaux viaire et de transports collectifs**

- Réseau autoroutier
- Réseau routier nationale
- Réseau routier départemental
- Réseau routier local
- RER B
- RER C
- ORLY VAL
- Tram 7
- Trans-Val-de-Marne (TVM)
- Projet du Tram 10

**Réseau cyclable**

- Piste cyclable, voie verte
- Bande cyclable
- Projet de RER Vélo

**Dynamiques territoriales**

- Projet d'aménagement
- Coupure urbaine

**Pôles générateurs de déplacements**

- Gare ou station
- Mairie
- Maternelle ou Primaire
- CFA/Collège/Lycée
- Établissement universitaire ou d'enseignement supérieur
- Établissement hospitalier
- Équipement sportif/culturel
- Centre commercial/Zone d'activité



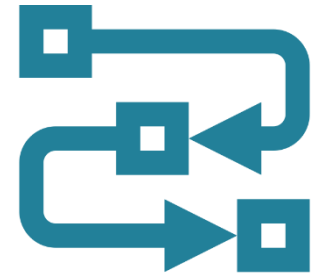
## ► Objectifs de la mission :

- **Réaliser un projet pour améliorer les mobilités dans la commune**
- **Réaliser un état des lieux** de l'offre et des usages de mobilité
- **Proposer des actions et des solutions de mobilités** permettant de répondre aux grands enjeux environnementaux, sociaux et économiques
- **Associer les parties prenantes** à la démarche pour aboutir à un Plan des Mobilités Durables partagé



## ► Méthodologie :

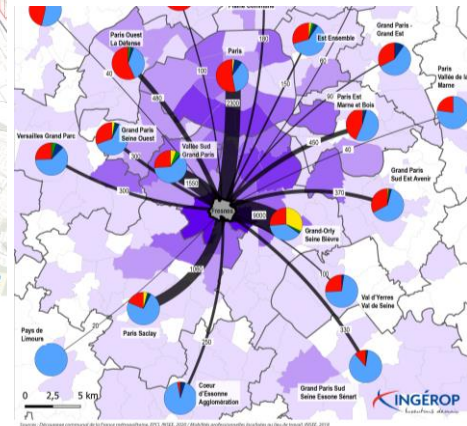
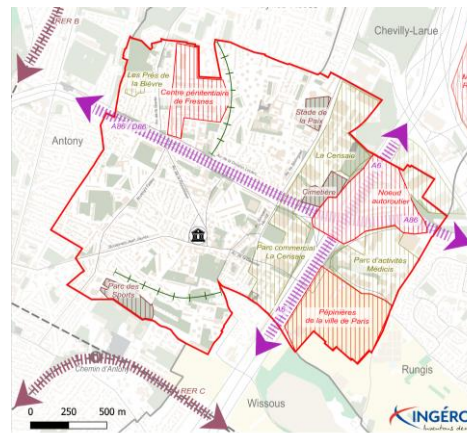
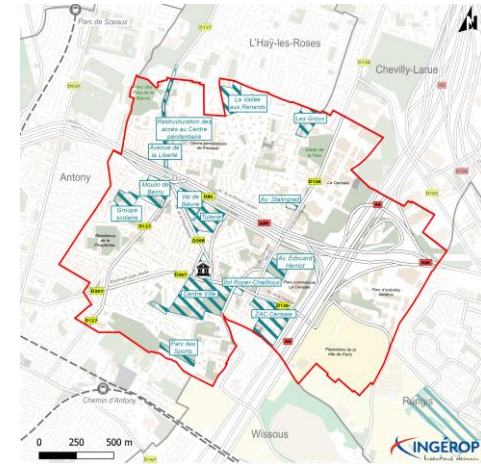
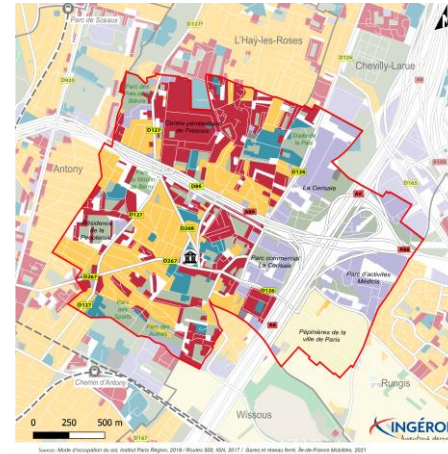
- Etape 1 : **Diagnostic**
- Etape 2 : **Elaboration du Plan d'action**



**Une méthodologie adaptée au territoire, qui s'appuie sur notre expérience de planification des déplacements pour répondre aux enjeux du projet tout en respectant le planning d'étude**

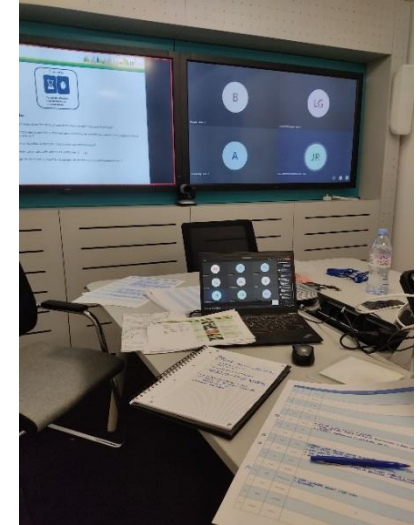
## ► Etape 1 : Diagnostic – analyses

- Récolte et appropriation des données d'entrée
- Analyse territoriale
- Offre de transport
- Analyse des flux et des besoins de déplacements
- Synthèse des enjeux
- Définition des grandes orientations



## ► Etape 1 : Diagnostic – concertation

- **Echanges avec les acteurs de la mobilité** et du territoire en cours
  - *EPT Grand-Orly Seine Bièvre et Région Ile-de-France déjà rencontrés*
- **Réunion des bureaux des Conseils de quartier**
- **Atelier avec les jeunes**
- **Diagnostic en marchant**
- **Atelier participatif avec les habitants**



### LE SCHÉMA CYCLABLE SUR LA LIGNE DE DÉPART

Schéma directeur de la communauté de communes  
de la Haute-Vallée de Chevreuse

**Participez  
à la construction  
de la stratégie cyclable**

Ateliers participatifs  
- le 14 avril à 19h en Mairie de Dampierre-en-Yvelines  
- le 16 avril à 19h en Mairie de Le Mesnil-Saint-Denis

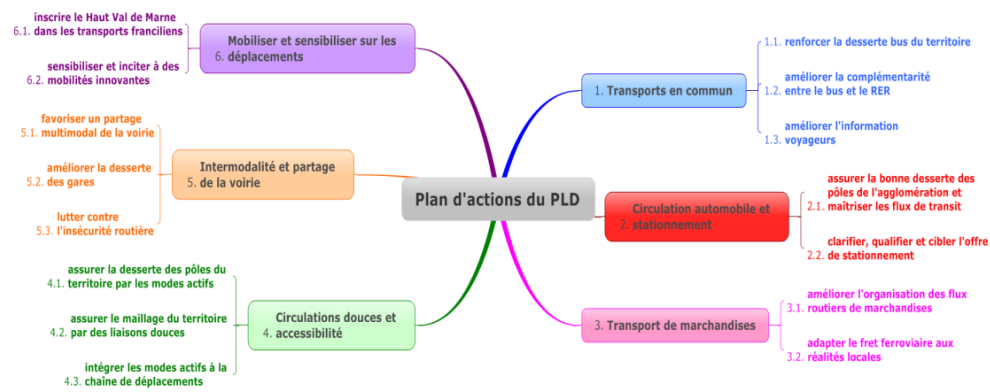
INFORMATION ET INSCRIPTION  
[www.cchvc/programmes/sdc](http://www.cchvc/programmes/sdc)  
Nombre de places limité

- ▶ **Réalisation d'une enquête entre le 18 avril et le 18 mai avec annonce**
  - Sur le site internet de la ville
  - Dans la magazine Panorama d'avril
- ▶ **Objectifs de l'enquête**
  - **Mieux comprendre les habitudes de déplacements des Fresnois et des autres usagers** pratiquant le territoire
  - **Identifier les freins à la mobilité**
  - **Permettre à chacun de s'exprimer** grâce à des questions simples et claires
- ▶ **Enquête en ligne accessible depuis la page dédiée à la démarche sur le site internet de la ville**
  - **Possibilité de répondre via son téléphone** (compatibilité avec les appareils mobiles)
  - **Outre la version en ligne, mise à disposition de questionnaires papiers** à la Mairie, au centre socio-culturel...
- ▶ **450 répondants** (à date du 18 mai matin)
- ▶ **Fin de l'enquête :**
  - **Aujourd'hui le 18 mai** (initialement)
  - **Prolongement jusqu'à demain 19 mai** si vous souhaitez y participer



## ► Etape 2 : Elaboration du plan d'action – analyses

- Définition des actions en lien avec les grandes orientations retenues en fin de l'étape diagnostic
- Caractérisation des actions sous forme de fiches
- Hiérarchisation des actions
- Synthèse des actions retenues à l'échelle des quartiers
- Calendrier prévisionnel – programmation des actions



**PRIORITÉ A :** Provoquer des changements de comportements en matière de mobilité quotidienne par la sensibilisation de tous

DOCUMENT CADRE **MISE EN ŒUVRE** | 103

**Axe A.3** Covoiter un jour sur cinq pour les déplacements domicile-travail ; se déplacer autrement via un panel de solutions de mobilités alternatives à la voiture solo

**Action 8** Affecter des voies pénétantes de l'agglomération aux covoitureurs dans le cadre d'expérimentations

**Contexte et enjeux**

La rocade et les entrées routières du Cour de Métropole (grandes pénétantes), font l'objet de congestion récurrente aux heures de pointe. Ces voies ont un trafic important de véhicules et la quasi-totalité d'entre eux ne comprend qu'un seul occupant en heure de pointe. Face à ce phénomène, le territoire de la métropole ne dispose pas actuellement de dispositifs permettant de donner un avantage aux covoitureurs et permettant de diminuer le nombre global de voitures par une meilleure occupation des véhicules. Levier important pour l'atteinte des objectifs du PDU 2019-2030, le covoiturage - et les avantages qui lui seront associés en matière de circulation - est un outil essentiel pour une stratégie transports/mobilité durable demain.

Dans de grandes villes européennes, des expérimentations réservant une voie de circulation au covoiturage sont menées pour réduire le nombre de véhicules sur les routes.

Voies réservées aux covoitureurs (Ingérop, 2018)

**Objectifs de l'action**

Faire bénéficier aux covoitureurs d'un avantage comparatif (gain de temps de circulation) par rapport aux automobilistes seuls dans leurs véhicules.

**Contenu de l'action**

- Mener les études d'opportunité et de faisabilité puis aménager des voies réservées aux covoitureurs, bus et car sur 8 pénétantes (voir schéma ci-contre)
- Sur ces axes, aménager des voies de circulation réservées aux covoitureurs, soit en prenant de la place à une voie de circulation générale, soit en viabilisant les bandes d'arrêt d'urgence existantes, soit en créant de nouvelles voies
- Mettre en place des dispositifs de contrôle de l'occupation multiple des véhicules sur les voies réservées

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre de kilomètres de voies réservées aux covoitureurs créées par affectation de voies en circulation existantes de la métropole rennaise
- Nombre de kilomètres de voies réservées aux covoitureurs créées à côté des voies de circulation existantes
- Evolution du taux d'occupation des véhicules

**Partenaires**

- Rennes Métropole
- Etat (SDAGT)

**Phasage**

**Coût** 16 200 000 €

**PRIORITÉ A**  
**Axe A.3**  
**Action 8**

## ► Etape 2 : Elaboration du plan d'action – concertation

- Réunion avec les élus de la ville
- Intervention en Conseils de quartier
- Echange avec les partenaires extérieurs
- Réalisation d'une plaquette de synthèse
- Réunion publique présentant le Plan des Mobilités Durables

### Concertation sur le Plan local de déplacements

Vers l'élaboration d'un plan d'actions

**Portrait de Paris Terres d'Envol**  
 Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Paris Terres d'Envol est un des 11 établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris. Il regroupe 8 communes du nord-est de la Seine-Saint-Denis : **Aulnay-sous-Bois, Drancy, Douzy, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte**. Porte d'entrée internationale de la métropole avec deux aéroports, son territoire est en pleine transformation (Grand Paris Express, GPF 2024, importants programmes de rénovation urbaine...)

**COMPÉTENCES**

- Emploi et Formation
- Politique de la ville
- Plan local d'urbanisme
- Plan climat-air-énergie
- Eau et assainissement
- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt territorial

**COMPÉTENCES PARTAGÉES avec la Métropole du Grand Paris**

- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat et du logement
- Développement et aménagement économique

**GOVERNANCE**  
 La gouvernance est assurée par le Conseil de territoires, organe délibératif composé de 72 élus des 8 villes, dont le Président est Bruno Bancelotti, Maire d'Aulnay-sous-Bois. Le Conseil des maires garantit le respect des projets des villes et fixe les grandes orientations de politique publique. Enfin, le Bureau de territoire, organe exécutif est composé de 14 Vice-présidents et d'une Commission territoriale déléguée.

### La mobilité : un enjeu central

**UN TISSU URBAIN FRAGMENTÉ**  
 Paris Terres d'Envol se situe entre des territoires densément peuplés de parts courtes et des territoires périphériques de grande couronne économiquement très actifs, composés à la fois de zones d'habitat de zones d'activités économiques sans que des axes structurants, cependant, leur fragmentation se traduit par plusieurs dysfonctionnements en termes de mobilité.

Une marge de progression pour LA PRATIQUE DU VÉLO

- Un poids important de la marche dans les trajets effectués sur des courtes distances.
- Un poids faible des déplacements en vélo en raison d'un manque d'infrastructures dédiées aux modes actifs (cristères cyclistes peu nombreux et peu pratiques aux déplacements intercommunaux).

**LE GRAND PARIS EXPRESS**  
 Vers une évolution des déplacements à l'horizon 2024 : 2 nouvelles lignes de métro (lignes 15 et 17) et 6 gares permises de nouvelles lignes vers les territoires métropolitains et le nord de l'Ile-de-France.

À l'horizon 2030 : mise en service complète des lignes de métro avec le desserte de 8 gares et des quartiers éloignés autour des nouvelles gares.

6 De nouvelles alternatives au RER B et à la régularisation toujours plus importante.

**DES INFRASTRUCTURES**

- Un réseau dense d'infrastructures autoroutières et routières faisant office de corridors numériques en heures de pointe.
- La SEIS (Société d'exploitation des transports collectifs) assure une desserte ad-hoc notamment vers Paris et l'aéroport Charles-de-Gaulle.
- Un réseau de bus conforme à des difficultés de circulation impliquant la faible et son caractère.
- Un territoire fragmenté par des coupures urbaines (autoroutes, réseau ferro) ne facilitant pas les déplacements.

**LA VOITURE**  
 La place prépondérante de l'automobile garde une place prépondérante dans les déplacements entre les villes de Paris Terres d'Envol et les territoires métropolitains du nord et de l'est Grand Paris notamment.

L'offre de stationnement n'inclut pas à un report modal vers les transports collectifs ou les modes actifs.

Des flux, cependant, vers et depuis l'aire urbaine en transports collectifs.

### Qu'est-ce que le PLD ?

**LE PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS**  
 Le Plan local de déplacements est un document stratégique qui définit la politique de mobilité menée à l'échelle des 8 villes de Paris Terres d'Envol. Il vise à améliorer et développer les modes de déplacement respectueux de l'environnement et de la santé (Déplacements en modes doux, marche, vélo, usage partagé de la voiture). Il précise, à l'échelle locale, les ambitions du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDU) 2017-2026.

**OPTIMISER** nos modes de déplacements  
 La fluidité de nos déplacements est un enjeu de santé publique et de qualité de vie. Un changement des habitudes de déplacement via une diminution de la part des modes individuels motorisés (voiture, moto) et une progression des transports collectifs et des modes actifs (marche, vélo).

**UNE DÉMARCHÉ** co-construite  
 Le Plan local de déplacements repose sur une réflexion globale sur tous les modes de déplacement (circulation et partage de la voirie, transport et livraison de marchandises, stationnement, intermodalité), pour identifier les enjeux de mobilité du territoire. Afin de répondre au mieux à ces enjeux et aux difficultés de déplacement, l'élaboration du PLD prend en compte les avis et recommandations des communes, institutions, habitants, entreprises, et associations. Lancé en 2017 le processus du Plan local de déplacements doit aboutir à un document partagé entre l'ensemble des acteurs du territoire.

**DES ACTIONS CONCRÈTES SUR 5 ANS**  
 Le PLD prévoit la mise en œuvre d'un programme d'actions sur une période de 5 ans (hors en place de nouveaux services, réalisation d'aménagements sur l'espace public, actions de sensibilisation). Le de-Brancq Mobilise en tant qu'autorité organisatrice des transports et la Région, à travers divers programmes d'opérations peut être amené à cofinancer les actions menées sur le territoire pour améliorer les déplacements urbains.

**CALENDRIER**

### VERS L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

**Les grandes orientations**

Pour répondre aux enjeux et problématiques mis en lumière en phase de diagnostic, des grandes orientations et premières pistes d'actions sont proposées :

- Mieux intégrer Paris Terres d'Envol dans les échanges franciliens
- Garantir l'accessibilité routière et en transports collectifs aux centres-villes, aux quartiers, aux emplois et aux projets urbains
- Multiplier et gérer les stationnements pour une utilisation rationnelle de l'automobile et de l'espace public
- Promouvoir une mobilité des courtes distances favorable à l'amélioration de la santé et du cadre de vie
- Prendre en compte les nouveaux usages de mobilité des personnes
- Améliorer le transport et la livraison des marchandises

**Concertation pour l'élaboration du Plan local de déplacements**

**ALLIANCE SOUS-BOIS LE BOURGET**  
 Jeudi 15 novembre  
 14h - Hôtel de ville - Aulnay-sous-Bois

**DRANCY DOUZY LE BOURGET**  
 Jeudi 13 novembre  
 14h - Hôtel de ville - Drancy

**SEVRAN VILLEPENTE TREMBLAY EN FRANCE**  
 Jeudi 8 novembre  
 14h - Hôtel de ville - Sevran

Vous pouvez également découvrir l'exposition itinérante consacrée au PLD. Toutes les infos : [paristerredenvol@plan-local-de-deplacements.com](mailto:paristerredenvol@plan-local-de-deplacements.com)

Vous serez de nouveaux consultés en 2019 pour donner votre avis sur le plan d'actions qui sera élabore.



### 3. PLANNING

**PHASE 1**  
ÉLABORATION D'UN  
DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Avril

Été

Fin 2022



**18 mai**  
Réunion des bureaux  
de Conseils de quartier

**25 mai**  
Atelier avec  
les jeunes

**Juin**  
Diagnostic  
en marchant



Atelier  
participatif avec  
les habitants

Intervention  
dans les Conseils  
de quartier

Réunion  
publique

**PHASE 2**  
ÉLABORATION D'UN PLAN  
D'ACTION





## 4. ATTENTES VIS-À-VIS DU PLAN DES MOBILITÉS DURABLES ?

- ▶ **Des problématiques majeures à travailler ?**
  - À l'échelle de la ville ?
  - Des secteurs/ espaces urbains spécifiques à traiter ?
  
- ▶ **Des actions prioritaires à mettre en œuvre ? Pistes de solution ?**
  - À l'échelle de la ville ?
  - Dans des secteurs particuliers ?
  - Des opportunités à saisir pour l'amélioration des déplacements ?
  
- ▶ **Pour la co-construction du Plan des Mobilités Durables**
  - Comment faire participer le plus grand nombre d'habitants ?
  - Quel rôle pour les bureaux des Conseils de Quartier ?





## Plan des mobilités durables

Réunion Bureaux des Conseils de quartier

18 mai 2022